l'Arçonnéen

« Le nouvel an, c'est un temps scellé qui se renouvelle » Mazouz

LES VŒUX DU MAIRE 2026

Les deux premières années de ce mandat ont été marquées par la crise sanitaire mondiale et les mesures de confinement qui en ont découlé. Puis la survenue de la guerre en Ukraine est venue destabiliser l'économie mondiale. Enfin, la crise politique française exacerbée au cours des deux dernières années vient clore ce mandat.

Tout au long de l'année 2025 nous avons vécu une situation politique très instable accompagnée d'une situation budgétaire déplorable. Les différentes mesures prises ont largement impacté les budgets régionaux, départementaux et communaux. C'est donc dans ce contexte que s'est déroulée l'année 2025.

Les travaux de voirie annoncés ont, cependant, été réalisés. Il s'agit de la réfection totale de la bande de roulement rue du Champ Vilain. Cette voirie, située en campagne, s'était dégradée rapidement du fait d'une pluviométrie importante relevée au cours de l'année 2024. Des affaissements de chaussée sont apparus rendant la circulation dangereuse. Le second chantier a permis la réfection d'un chemin piétonnier le long de la RD338, en sortie d'agglomération pour améliorer la sécurité des riverains. Le dernier chantier, localisé sur la rue de la Renaissance, a été le plus complexe car il a nécessité l'intervention de trois collectivités. Le Syndicat d'eau de Champfleur-Gesnes a remplacé la canalisation d'eau potable, ensuite, la CUA a procédé au remplacement de la canalisation des eaux usées. La commune a procédé à l'élargissement d'un trottoir le rendant ainsi accessible aux personnes à mobilité réduite puis refait intégralement la bande de roulement. Le coût global de ces trois chantiers pour la collectivité avoisine les 200m€ TTC.

Nous espérions voir le démarrage des travaux relatifs à la réalisation de la liaison douce le long du golf. Mais, en avril 2024, nous apprenions que, finalement, nous n'aurions pas la subvention annoncée du CEREMA qui accompagne les collectivités territoriales sur la thématique liaison douce ou chemin de randonnée en raison des coupes budgétaires décidées par le gouvernement. Nous nous étions donc rapprochés de la Région des Pays de la Loire et du Département de la Sarthe. Notre dossier a été examiné en commission régionale seulement le 21 novembre dernier et une subvention de 182m€ nous a été accordée. Elle vient abonder celles reçues de l'Etat de 120m€ et du département de la Sarthe de 40m€. L'appel d'offre sera lancé en janvier et le chantier devra démarrer impérativement avant début mars non pas pour des raisons électorales mais pour ne pas perdre le bénéfice de la subvention accordée par l'Etat.

Un point s'impose aussi sur le projet GENDARMERIE. Début septembre 2025, un courrier du Ministre de l'Intérieur de l'époque nous informait de la création de la brigade de gendarmerie à ARCONNAY en 2026. Une rencontre, en mairie, avec les services départementaux de la gendarmerie de la Sarthe nous apprenait qu'en réalité il s'agissait de l'installation d'une brigade provisoire à proximité des ateliers communaux, telle que nous l'avions proposé dans notre dossier de candidature. Celle-ci devrait être opérationnelle pour le 1er août prochain sous réserve de la création des 8 postes nécessaires à son fonctionnement, ce qui sous-entend que le budget de l'Etat soit voté. Dans cette attente, nous avons bien sûr fait actualiser les devis pour cette réalisation. Comme vous pouvez vous en douter, nous sommes dans les starting-blocks. Je profite de cette occasion pour remercier les personnalités qui m'entourent aujourd'hui pour leur appui très ferme menant à l'inscription de notre commune sur la liste nationale établie par le gouvernement. Je précise que le projet de construction d'une gendarmerie définitive est toujours d'actualité. Celle-ci serait implantée à l'extrémité sud de la commune, près du golf.

N° 58
01/2026

MAIRIE 2, rue des Sorbiers ● 02 33 31 26 30 ● mairie@ville-arconnay.fr ● Direction de la publication : Denis LAUNAY / Nadine KIERS-PERRAULT Martine CHAPELLIERE / Jessy COCHEREL/Lydie JARDIN/ Anne-Marie BONNET/ Françoise ALLIDIER

Dans le domaine de la sécurité de nos concitoyens, des démarches ont été entreprises en vue de l'installation de caméras de vidéoprotection. Une rencontre s'est tenue le 8 décembre dernier en mairie avec notamment le référent sûreté du groupement de gendarmerie de la Sarthe pour fixer les contours du maillage territorial. Une rencontre avec le service ad'hoc de la Ville d'Alençon est prévue mi-janvier afin que notre projet puisse être bâti en cohérence avec ce qui existe déjà du côté Alençonnais.
Par ailleurs, je vous rappelle la nomination de 4 référents citoyens répartis sur le territoire communal. Je vous invite donc à les contacter dès que vous observez quelque chose d'anormal ou si vous avez un doute. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site internet de la mairie.

En 2024, la CUA avait démarré des travaux de consolidation/réfection de la canalisation d'assainissement qui traverse le Parc Naturel du Gué de Gesnes. Ils auraient dû être terminés pour la fin de la même année mais, en raison d'une pluviométrie importante, le Parc Naturel a subi de nombreuses inondations. Ces travaux ont finalement pu se terminer en octobre 2025. Réalisés pour un coût d'environ 200m€, ils ont également permis l'élargissement d'un chemin piétonnier afin de permettre à un véhicule de service d'intervenir sur le poste de relevage situé sur le Parc.

Treize associations vous proposent tout au long de l'année de nombreuses activités sportives ou culturelles. Je remercie les Présidentes et Présidents pour leur implication ainsi que l'ensemble des bénévoles qui font fonctionner les bureaux. N'hésitez pas à les rejoindre. Elles ont besoin de vous. Je vous invite à consulter le site internet communal où vous trouverez toutes les informations nécessaires ainsi que les résultats sportifs.

Comment ne pas évoquer aujourd'hui la date du 27 août 2025. En effet, le club de Tennis de Table d'ARÇONNAY organisait pour la troisième fois, avec le soutien indéfectible de la collectivité, un gala d'exhibition avec la venue de quatre champions français de niveau international. Cette soirée inoubliable fut un énorme succès. La salle était comble avec près de 400 spectateurs ravis par la qualité du spectacle proposé par nos champions mais aussi par l'organisation sans faille du club. Merci à Jean-Marc COLLIN pour cet évènement ainsi qu'à l'ensemble de ses bénévoles pour la préparation de la salle. Merci également à Monsieur le Maire de la Ville d'Alençon qui a mis gracieusement à notre disposition les quatre tribunes qui ont été installées dans cette salle.
Je remercie également les agents des services techniques qui interviennent auprès des associations pour l'appui technique lors de différentes manifestations qu'elles organisent.

En 2026, deux autres manifestations d'envergure auront lieu.

Le JUDO-CLUB accueillera le championnat départemental minimes cadettes et cadets le week-end prochain. Cette manifestation se déroulera au DOJO FABIEN CANU mis à disposition gracieusement par la CUA. Merci à Samuel GAILLARD, Président du JUDO-CLUB pour l'organisation de cette compétition. Nul doute que nos judokas seront à la hauteur de l'évènement.

Par ailleurs, du 14 au 16 février 2026, le club d'échecs d'ARÇONNAY, LE ROI S'AMUSE, organisera le championnat régional qui accueillera 300 jeunes compétiteurs environ. La collectivité apporte, bien évidemment, son soutien à cette manifestation. Pour le confort des compétiteurs, cette manifestation se déroulera au lycée MARGUERITE DE NAVARRE. Une convention a donc été passée entre la région NORMANDIE, le lycée et le club LE ROI S'AMUSE pour la mise à disposition du self qui se transformera en espace compétition. Les jeunes joueurs et leur famille seront hébergés dans les dortoirs pour ceux qui le souhaitent.

Aussi, je voudrais adresser mes remerciements les plus chaleureux à Madame la Présidente de la ligue d'échecs des pays de la Loire pour avoir choisi notre commune pour cette compétition, Monsieur le Président de la région NORMANDIE et Monsieur le Proviseur du lycée MARGUERITE DE NAVARRE pour avoir accepté la mise à disposition des locaux, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles de nos associations communales pour l'aide qu'ils apporteront pendant la compétition.
Enfin, je voudrais adresser des remerciements tous particuliers à Pascal PERSONENI, Président du club d'échecs LE ROI S'AMUSE, pour avoir proposé à la ligue d'organiser, pour la première fois, cette compétition régionale à ARÇONNAY.
Je souhaite à tous, et plus particulièrement aux jeunes compétiteurs, de passer un agréable tournoi.

J'adresse mes remerciements les plus chaleureux à tout le personnel communal pour la qualité du travail accompli. A l'occasion de la traditionnelle dégustation de la galette qui aura lieu dans quelques jours, Geneviève TRIGUEL, adjointe technique, sera mise à l'honneur en raison de son départ en retraite à compter du 1er janvier dernier. Qu'elle soit, d'ores et déjà, remerciée pour son professionnalisme et sa bonne humeur.

Merci aussi à Maggy ROBARD, Directrice du groupe scolaire, pour le travail accompli avec son équipe enseignante auprès de nos chers écoliers.
Sans oublier nos pompiers et nos gendarmes de Oisseau le Petit qui veillent quotidiennement sur notre sécurité et notre tranquillité.
Merci aux membres du CCAS, de la commission des impôts, de la commission de contrôle de la liste électorale qui apportent tous une contribution très active à la vie communale.

Comme vous le savez déjà, je cesserai mes fonctions municipales et communautaires à la fin de ce mandat. Les élections auront lieu dans quelques semaines, imposant ainsi un devoir de réserve. Voilà pourquoi je n'ai pas présenté le bilan de ce mandat.
J'avoue quand même avoir une relation particulière avec ARCONNAY puisque j'y suis arrivé à l'âge de 6 mois. J'y ai grandi et j'ai vu la commune grandir également. En effet, la commune est passée progressivement d'un village rural à une commune périurbaine. J'ai fréquenté l'école primaire dès le CP car à l'époque, il n'y avait pas d'école maternelle. Je suis allé au collège à Ancinnes pour revenir faire mes années lycée à Arçonnay à Margot.

Ces 37 années passées au service de la collectivité dont 22 ans en tant que maire me laisseront de très nombreux souvenirs pour la plupart heureux.
Je voudrai, à ce stade, avoir une pensée particulière pour mes parents qui étaient de condition très modeste. Ma mère ne travaillait pas comme l'on disait à l'époque mais elle a quand même élevé 4 enfants et apportait une contribution très active aux travaux de la ferme. Mon père embauchait très tôt le matin chez Moulinex et travaillait aussi à la ferme l'après-midi. Ils étaient très fiers lorsque je suis entré au conseil municipal en 1989. Ni eux, ni moi ne savions que l'aventure durerait aussi longtemps.

Beaucoup de choses ont été réalisées par votre collectivité. Rassurez-vous, je n'en ferai pas un inventaire à la Prévert cela prendrai trop de temps. Il y a cependant un évènement marquant qui est survenu en 1992, c'est notre entrée dans le District de l'Agglomération Alençonnaise transformé depuis en Communauté Urbaine en 1997. Les Arçonnéens peuvent, ainsi, bénéficier aujourd'hui de très nombreuses compétences notamment dans le domaine de la culture (musée, théâtres), du sport et loisirs, (Dojo F. Canu, centre aquatique, boulodrome), transports et éclairage publics et bien d'autres encore.

Beaucoup de choses ont été réalisées par votre collectivité. Rassurez-vous, je n'en ferai pas un inventaire à la Prévert cela prendrai trop de temps. Il y a cependant un évènement marquant qui est survenu en 1992, c'est notre entrée dans le District de l'Agglomération Alençonnaise transformé depuis en Communauté Urbaine en 1997. Les Arçonnéens peuvent, ainsi, bénéficier aujourd'hui de très nombreuses compétences notamment dans le domaine de la culture (musée, théâtres), du sport et loisirs, (Dojo F. Canu, centre aquatique, boulodrome), transports et éclairage publics et bien d'autres encore.

Au cours de ces années, les actions de notre collectivité ont principalement été tournées vers l'amélioration de la qualité du cadre de vie des habitants avec la création de lotissements dont le dernier d'entre eux a même reçu le label écoquartier. La création du Parc naturel il y a un peu plus de 20 ans, véritable poumon vert de la commune très appréciés des promeneurs, la création ou l'élargissement de certains trottoirs les rendant accessibles aux PMR tout comme les bâtiments communaux. L'environnement et le développement durable a été aussi une préoccupation importante avec l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires depuis 2016, l'utilisation de la géothermie pour le chauffage du service jeunesse lors de son aménagement en 2017, l'installation de panneaux photovoltaïques (Arço, Ecole et mairie), l'utilisation de matériaux biosourcés pour la réhabilitation de la maison des associations et la construction de la nouvelle mairie.

Je peux aussi parler du développement économique de la commune avec la création d'emplois qui en découle. Cela n'est pas toujours simple car ce développement doit être acté par la CUA, compétence oblige. Oui, nous sommes dans le bassin de vie de l'agglomération alençonnaise et cela impose obligation et contraintes.
Toute les actions conduites au cours des mandats successifs font que, en début d'année 2025, notre commune a été élue 3ième meilleur village de moins de 2000 habitants où il fait bon vivre en Sarthe. J'ose espérer y avoir largement contribué en tant que maire tout au long de ces 6 mandats. Ce classement, établi par une association nationale, résulte de la combinaison de 190 critères répartis en 11 catégories.

Bien sûr, le maire n'agit pas seul. Aussi, je tiens à remercier les membres du conseil municipal actuel pour leur implication. J'y associe aussi les membres des conseils municipaux précédents pour leurs engagements. Dans tous les cas, les travaux ont été conduits avec respect. A de rares exceptions, les délibérations ont été prises à l'unanimité.

Comme dit précédemment, j'ai une pensée particulière pour l'ensemble des agents territoriaux avec qui je travaille en toute confiance mais je n'oublie pas ceux désormais en retraite ou ceux qui ont été de passage. Merci à vous tous pour la qualité de vos interventions.

Je souhaite à tous, au nom du conseil municipal, une très bonne année 2026 pour vous et vos proches. Je formule également mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite tant au niveau familial que professionnel. Et, permettez-moi de remercier, personnellement, tous les Arçonnéens qui contribuent au bien vivre ensemble dans notre commune à laquelle je resterai très attaché.
Je vous remercie de votre attention.
Avant de vous passer la parole, j'invite Pascale, mon épouse, à venir à mes côtés. En effet, si l'aventure a duré si longtemps cela a toujours été avec son consentement. Elle m'a toujours apporté un soutien indéfectible notamment lors des renouvellements de mandats. Nous avons toujours travaillé ensemble à la Banque de France sans que cette vie professionnelle n'interfère sur notre vie familiale. Les choses sont un peu différentes pour un mandat municipal qui nécessite une grande disponibilité et par voie de conséquence des absences quotidiennes de la maison et autant de temps passé chacun de son côté. Je tiens ici à la remercier pour son soutien, sa patience et sa compréhension sans faille.

MANIFESTATIONS

08/02/26 Après-midi jeux de société – Récré'Actions
14 au 16/02/26 Championnat régional jeunes d'échecs – LPO Leclerc Navarre – Le Roi s'amuse
23/02/26 Bal - Générations Mouvement
24/02/26 Concours tarots - Générations Mouvement
07/03/26 Brevet cyclo
14/03/26 Brevet cyclo
15/03/26 Elections municipales et communautaires
22/03/26 Elections municipales et communautaires
25/03/26 Distribution de composteurs par la CUA de 17h à 19h30
28/03/26 Soirée dansante – Comité des fêtes
30/03/26 Bal - Générations Mouvement
11/04/26 40 ans de Générations Mouvement
27/04/26 Bal – Générations Mouvement
06/05/26 Distribution de composteurs par la CUA de 17h à 19h30
14/05/26 Tournoi - Judo club
17/05/26 Rapide d'échecs – Le Roi s'amuse
06-07/06/26 Fête communale - Feu d'artifice - Vide greniers - Comité des fêtes
20-21/06/26 Gala de danse - Temps danse
26/06/26 Kermesse - Récré'Actions

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

CHEVALIER TISON Amaury Jean-Luc	13/10/25
LECLERC Éléna Sylvie Agnès Micheline	01/11/25
BOREE Manoa Bryan Fabrice Philippe	18/11/25
HLIL Alma Laurence Marie-Eve	14/12/25
BOUDARD Adélia Michèle Daphné	05/01/26
ATTOUMANE Rayane	08/01/26
LEVOYER RASCLE Lorenzo	10/01/26
PINTO Tiago Samuel Lenny	14/01/26
MERCIER Neela Nadège Adryanne	23/01/26

MARIAGE :

SCOZZARI MORENO David NOË--BIZAIS Sarah Marie Salomé	25/10/25

DECES :

LAVOLLÉ Robert Pierre Almire	13/10/25
LUNEL Christophe Maurice Bernard	15/10/25
FAUTRARD Bernadette née COLLE	22/11/25
FOLLIOT Aymeric Roger Marie	29/11/25
TROUILLET Nadia Yvette née BOMMERT	04/12/25
PILLARD Jannick Jacques Joël	08/12/25
LE HEN François Barthélémy René	26/01/26
POTTIER Paulette Lucienne née DAVAUDET	04/01/26.

Elections municipales et communautaires

Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2026.
Pour ces scrutins, les dates de clôture des inscriptions sur la liste électorale sont fixées :
- au 4 février pour les inscriptions en ligne sur service-public.fr
- au 6 février pour les inscriptions en mairie (se munir d'un titre d'identité, d'un justificatif de domicile et de l'ancienne carte d'électeur)
Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement par l'Insee sur la liste électorale de la commune où ils se sont fait recenser à 16 ans (recensement citoyen).
En cas de déménagement entre les 16 ans et les 18 ans, l'inscription peut se faire de façon volontaire dans la commune du nouveau domicile en suivant les dates ci-dessus.

Exercice de confinement à l'école d'Arçonnay : une démarche pédagogique et sécuritaire.

Mardi 18 novembre, les élèves de l'école d'Arçonnay ont participé à un exercice de confinement, conformément aux recommandations de l'Éducation nationale. Grâce à un nouveau dispositif d'alarme, les enfants ont appris à distinguer les alertes : une lumière rouge et un signal sonore indiquent une intrusion (consigne : se cacher), tandis qu'une lumière verte signale un risque majeur (tempête, etc.). Ce système, installé dans plus de 300 écoles primaires, permet de déclencher l'alerte depuis chaque classe ou la cour et diffuse instantanément les informations à tous les boîtiers.

L'exercice, mené avec sérieux, a suscité de nombreuses questions de la part des élèves. Des réponses leur ont été apportées avec précision, soulignant l'importance de la préparation et de la vigilance. Au-delà de l'apprentissage des gestes de sécurité, cette initiative a permis d'identifier des pistes d'amélioration pour renforcer la protection de tous.

Nouvelles de la voirie sur la commune

Attention : deux intersections retrouvent leur priorité à droite.

- Intersection rue du Chêne et rue des Sorbiers
- Intersection rue Pierre de Ronsard et rue Clément Marot.

Vous les reconnaîtrez aux panneaux de signalisation indiquant que les carrefours sont modifiés. Soyez prudent ne forcez pas les priorités.

Des désordres sont apparus dans la maçonnerie du pont de la Brûlette qui enjambe le ruisseau des Rabelais à la limite des communes de Bérus et Arçonnay. Ledit pont est situé à l'extrémité de la rue du Parc Poisson. Un balisage provisoire est mis en place pour éviter aux usagers de circuler sur la zone déstabilisée. La commune et la communauté de communes de la Haute Sarthe et des Alpes Mancelles, exerçant la compétence voirie sur cette portion de route, ont pris l'attache d'entreprises spécialisées afin de remédier aux problèmes.

Informations de la Gendarmerie

Attention aux arnaques bancaires dites aux faux coursiers

1. La victime est contactée par téléphone ou par SMS par un faux conseiller bancaire. Le numéro utilisé peut-être le même que celui de la banque ;
2. Le faux conseiller indique à la victime que sa carte bancaire est compromise par une fraude ;
3. Le faux conseiller invite la victime à contacter un numéro ;
4. La victime appelle et tombe sur un individu se faisant pour le service anti-fraude de la banque. Il invite la victime à communiquer ses codes et l'informe qu'un coursier se présentera à son domicile pour récupérer la carte bancaire ;
5. Un homme se présente au domicile de la victime et se fait remettre la carte bancaire.

Un établissement bancaire ne vous demandera JAMAIS de lui communiquer des codes (confidentiels, d'accès, de sécurité) ;
Si vous êtes contacté selon ce procédé ou vous avez des doutes ? Contactez IMMÉDIATEMENT le 17 ;
Parlez-en autour de vous, informez votre banque.

Ce phénomène d'ampleur national a déjà fait de nombreuses victimes.

Retrouvez Le lien vers notre page Facebook sur votre site internet : https://www.facebook.com/share/17DyEjRpPn/

Message du chef du centre des sapeurs-pompiers de OISSEAU le PETIT.

En tant que chef du centre d'incendie et de secours de Oisseau le Petit, je tenais à vous transmettre mon souhait de toujours faire évoluer notre centre et de pouvoir recruter de nouveaux sapeurs-pompiers.
L'engagement est un très bel acte de dévouement, nous en ressortons riche de belles rencontres et d'expériences.

Si vous habitez notre secteur d'intervention, à savoir les communes de Oisseau le Petit, Fyé, Bérus, Béthon, Chérisay ou Arçonnay et que vous souhaitez ou envisagez de devenir sapeur-pompier ou jeune sapeur-pompier, n'hésitez pas à me contacter au 06 83 28 92 35.

Le Lieutenant CHAPRON Cédric

VALORISATION ET GESTION DES DÉCHETS par la CUA

Un nouvel outil pour tout savoir sur vos modes de collecte

Depuis le 8 décembre, la CUA a mis en ligne un nouvel outil vous permettant de trouver toutes vos informations "déchets" en un clic.
Il vous suffit d'indiquer votre commune d'habitation (pour Alençon, le nom de votre rue sera également à renseigner), vous accédez alors à l'ensemble des services qui sont proposés près de chez vous : les jours de collecte en porte-à-porte pour les ordures ménagères et les emballages, les points d'apport collectif les plus proches (Emballage, verre, papier et composteurs collectifs), les centres de valorisation, ainsi que l'itinéraire pour s'y rendre.
Enfin, vous y trouvez également votre calendrier de collecte à télécharger ou imprimer.
Retrouvez cet outil sur www.cu-alencon.fr, rubrique Déchets > Jours et lieux de collecte

▶ Informations
26 rue Balzac à Alençon, 0 800 50 89 81 (numéro vert gratuit)
servicedechetsmenagers@cu-alencon.fr
Accueil ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Le passage à la fibre, la fin du réseau cuivre (Extraits)

JANVIER 2026 : FERMETURE COMMERCIALE EN SARTHE

La fermeture commerciale : c'est l'arrêt des ventes de nouveaux abonnements utilisant le réseau cuivre, quel que soit l'opérateur. Cela concerne aussi bien les particuliers que les collectivités et entreprises. Les abonnements déjà souscrits sont en revanche maintenus.

2028 : FERMETURE TECHNIQUE DU RÉSEAU pour notre secteur

La fermeture technique : c'est le moment où le réseau sera « éteint». Les services qui utilisent le réseau cuivre (votre téléphone s'il est branché à une prise en T, votre abonnement internet ADSL, vos services professionnels…) cesseront de fonctionner.

Le bon réflexe : n'attendez pas le dernier moment pour basculer sur la fibre optique !
VÉRIFIEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE OPTIQUE
En Sarthe, le réseau fibre optique est déployé sur l'ensemble du territoire de la zone RIP depuis 2022.
Pour vérifier son éligibilité à la fibre optique, plusieurs solutions :
Se rendre sur le site du gestionnaire de réseau Sartel (https://sartel.fr/)
Se rendre sur le site Ma Connexion Internet (https://maconnexioninternet.arcep.fr/) de l'Arcep, et renseigner son adresse pour voir si des offres
Se rendre sur le site internet de son opérateur ou celui de son choix pour vérifier son éligibilité sur les offres disponibles.

L'article complet se trouve sur le site de notre commune.

LE DEVOIR DE MÉMOIRE DU 11 NOVEMBRE 2025

Arçonnay rend hommage à Marcel Henry, Résistant et Déporté

En ce 11 novembre 2025, la commune a rendu un hommage solennel à Marcel Henry à l'occasion de l'inauguration du square qui porte désormais son nom, accompagnée du dévoilement d'une plaque commémorative. Cette cérémonie, empreinte d'émotion et de recueillement, s'est tenue en présence des élus, des représentants des autorités civiles et militaires, des porte-drapeaux, ainsi que de la famille de Marcel Henry, réunie pour honorer sa mémoire.

Artisan électricien, Marcel Henry était un homme ancré dans sa communauté : il électrifiait les maisons d'Arçonnay et des alentours, participait aux fêtes locales avec son bal chaumière et son accordéon, et transportait les élèves pour leurs examens et les voyages scolaires.

Résistant, arrêté le 9 mars 1943 à la suite d'une dénonciation pour propagande antiallemande, Marcel Henry fut déporté au camp de concentration de Mauthausen, en Autriche, où il survécut deux ans. Malgré les conditions inhumaines — travail forcé, faim, froid, maltraitance et humiliations quotidiennes —, il refusa de céder à la barbarie nazie. Le camp fut libéré le 5 mai 1945 par les Américains mais trop épuisé et malade, Marcel Henry succomba quatre jours plus tard à seulement 42 ans.
Son parcours incarne le courage de ces femmes et de ces hommes qui ont dit non à la barbarie nazie et payé de leur vie leur engagement pour la liberté.

Dans son discours, le maire a rappelé l'importance du devoir de mémoire et de la transmission aux jeunes générations, soulignant le choix symbolique d'implanter ce square à proximité du groupe scolaire, lieu emblématique des valeurs de la République.

Les prises de parole de sa fille, Mme Gisèle Henry-Launay, et de sa petite-fille, Mme Françoise Nicolas-Henry, ont apporté une dimension intime et profondément humaine à cet hommage, évoquant l'homme, le père et le grand-père, mais aussi la trace durable laissée par son histoire.
Par cette inauguration, la commune affirme sa volonté de faire vivre la mémoire de Marcel Henry et, à travers lui, celle de tous les résistants et déportés, afin que le souvenir demeure et que l'Histoire continue d'éclairer notre présent.

LE CYCLOTOURISME – CYCLOSPORT

Contact : Gérard GAYET : 07 88 38 02 16
gerard.gayet@orange.fr

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 22 novembre 2025.

Cette Année, nous avons organisé 9 brevets cyclos, 5 le samedi et 4 le jeudi.

Au calendrier FSGT il y a eu 66 brevets.

Le Club a récompensé :

EN CYCLOTOURISME

JEUNE : Mathieu 39 brevets.

GAYET Gérard : 53 brevets – BODIER Jacki : 50 brevets – LEBEE Yann : 47 brevets
DAVOUST Jérôme : 45 brevets – GOUTARD Alain : 42 brevets – DAVOUST Alexandre : 39 brevets
LARUE Didier : 39 brevets – BALIDAS Serge : 37 brevets – RAMOND Jean-Marc : 30 brevets.

EN CYCLISME
SACHET Jean-Pierre : 24 courses et 17 brevets.

Arnaud BLANCHETIERE a reçu le trophée offert par la Mairie lors d'un tirage au sort.

Serge BALIDAS ne se représente pas, un trophée offert par la Mairie lui a été remis pour le remercier.

- **Le bureau est le suivant :**
  - **Président : Gérard GAYET**
  - **Vice-Président : Jacki BODIER**
  - **Secrétaire : Laurent AUDUC**
  - **Secrétaire-Adjoint : Vincent SAGOT**
  - **Trésorier : Alain GOUTARD**
  - **Trésorière-Adjointe : Françoise GAYET**
  - **Membre : Didier OLIVIER**

Les cyclotouristes qui seraient intéressés à nous rejoindre, le prix de la licence avec assurance et cotisation est de 46€

L'association de prévention des caisses de retraite propose des ateliers thématiques sur la région.
Des ateliers pris en charge à 100% par vos caisses de retraite.
Ouvert à tous, quelle que soit votre caisse de retraite. Gratuit et proche de chez vous, découvrez notre programme.
Soyez acteur de votre santé.

ASEPT des Pays de la Loire
2 impasse de l'Espéranto
44800 SAINT HERBLAIN
☎ 02 40 41 38 53
@ contact@aseptpdl.fr

JUDO CLUB
samy7266@gmail.com
06 71 11 74 86 http://judo-arconnay.ffjudo.com

Le judo club d'Arçonnay était en effervescence en cette fin d'année 2025, plus précisément le vendredi 12 décembre. En effet, tous les judokas du club étaient invités à partager un cours mélangeant petits, moyens et grands. Tous les enfants ont pu faire judo dans la joie et la bonne humeur et terminer par des randoris devant des parents acquis à la cause. À la fin de la séance, le Père Noël a fait son apparition dans le dojo pour féliciter le bon début de saison des judokas d'Arçonnay. La soirée s'est terminée avec un pot de l'amitié offert par le club et une séance photo avec Mr Noël pour le plus grand bonheur des petits ainsi que des grands.

À noter que lors de ce cours commun, le club a annoncé la création d'un cours de taïso qui se déroulera le mercredi de 12h15 à 13h15 à partir du mercredi 7 janvier 2026. Cette activité est destinée à un public varié puisqu'il n'y a pas de chutes ni de coups. Les exercices vont de l'équilibre à l'entretien cardio-respiratoire en passant par la coordination, du gainage, etc...

Le week-end des 10 et 11 janvier a été particulièrement riche en compétitions pour les judokas du club, engagés sur plusieurs événements départementaux, régionaux et nationaux.
Grâce à l'ensemble de ces résultats, le club se classe sixième au classement général des clubs lors de cette compétition.
Ce week-end illustre une nouvelle fois l'investissement, la progression et l'état d'esprit de l'ensemble des judokas, des plus jeunes aux plus expérimentés. Félicitations à tous pour ce beau week-end de judo.
Près de 1000 personnes aux animations départementales !
Le Judo Club d'Arçonnay a vécu un week-end particulièrement dense les samedi 17 et dimanche 18 janvier 2026. En effet, le club recevait les animations départementales du comité de la Sarthe au dojo de la CUA à Alençon.

Sur l'ensemble du week-end, près de 1 000 personnes ont été présentes au dojo Fabien Canu avec 300 judokas présents (95 benjamins, 75 cadets, 80 poussins et 50 minimes), une cinquantaine d'arbitres, de commissaires sportifs et de bénévoles, ainsi que près de 600 spectateurs venus accompagner et encourager les combattants.
Le week-end a débuté par le trophée départemental benjamins n°2 dans la matinée. Trois judokas représentaient le club. Ruben Fleury (-50 kg) s'est illustré en remportant la médaille d'or. Shanna Floro (-32 kg) décroche une médaille de bronze, tandis qu'Eliot Drans chez les moins de 38 kilos n'a pas été classé malgré un bel investissement.
Dans l'après-midi, le championnat bi-départemental (Sarthe–Mayenne) a permis à Lenna Beaussart (-52 kg) de monter sur la deuxième marche du podium en remportant un combat sur les deux disputés. Cette médaille d'argent pour une première compétition lui ouvre les portes du championnat régional prévu le 1er février à Angers.
Le dimanche matin, les tatamis étaient réservés pour les plus jeunes avec l'animation Torano n°2 pour les poussins réunissant douze judokas du club. Chez les débutants, Rose, Asya et Sacha ont terminé premiers. Du côté des confirmés, Clara, Élyna, Olivia, Milhan, Elliot, Louam, Naël, Clément et Johan se sont également illustrés en prenant la première place.
Un super week-end organisé par le Judo Club d'Arçonnay qui montre encore une fois la bonne dynamique et l'excellent travail du président du club Samuel Gaillard et de son équipe de bénévoles motivés.

« PÉTANQUE CLUB D'ARCONNAY » 02 33 28 95 31

Ambiance conviviale ce samedi 29 novembre 2025, au repas organisé par le club.

Le 13 décembre s'est tenue l'Assemblée Générale du « Pétanque Club » d'Arçonnay devant une soixantaine de personnes. La présidente, Mme Annick Livet, a souligné la progression du nombre de licenciés. Ce sont 112 personnes qui ont adhéré à l'association en 2025. L'année a été marquée par de nombreuses compétitions avec une moyenne de 50 participants. L'AG s'est conclue par la remise de récompenses aux podiums masculins et féminins des 11 mêlées.

Enfin, pour débuter cette nouvelle année, les adhérents ont pu se rencontrer à nouveau le 8 janvier pour partager la traditionnelle galette des rois.

RECRE-ACTIONS

recreactions.arconnay72@gmail.com

Facebook APE Arconnay

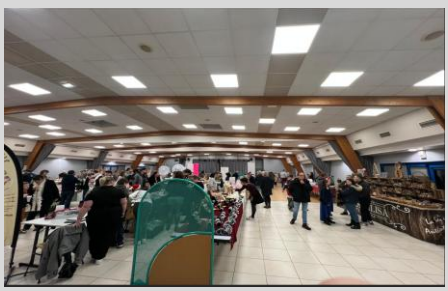

LE MARCHE DE NOEL.

Le 5 décembre dernier, l'APE Récré-Actions a organisé son très attendu Marché de Noël, qui a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Cet événement, devenu un rendez-vous incontournable de la fin d'année à Arçonnay, a rassemblé de nombreux habitants venus partager un moment convivial en famille ou entre amis.

Petits et grands ont pu profiter d'une ambiance festive et chaleureuse, rythmée notamment par les chants des élèves de l'école. Les enfants ont interprété plusieurs chansons avec beaucoup d'enthousiasme et d'émotion, offrant au public un moment à la fois touchant et apprécié de tous.
Cette édition a également été l'occasion pour l'APE de tester de nouvelles recettes de vin chaud, qui ont rencontré un vif succès… au point d'être rapidement épuisé. Habitués du marché de Noël et nouveaux exposants ont répondu présents, proposant leurs créations et produits dans une atmosphère conviviale, contribuant ainsi pleinement à la réussite de cette belle manifestation.

Début janvier, les enfants de l'école ont également pris part à la traditionnelle vente de parts de galettes, un autre temps fort de la vie de l'association. Le tirage au sort de la part gagnante a eu lieu le mardi 13 janvier, lors de la réunion de l'APE.
Les membres de Récré-Actions invitent prochainement petits et grands à un après-midi jeux de société, le dimanche 8 février au foyer Henri Gardien, animé par Oika Oïka. L'entrée est libre, avec buvette et crêpes proposées sur place, pour un nouveau moment de partage et de convivialité.
L'APE a également décidé de ressortir du placard les tenues de carnaval qui aura lieu le 10 avril 2026.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles, parents et participants qui, tout au long de l'année, s'investissent et contribuent à la réussite de ces actions au profit des enfants de l'école.

« ART'CONNAY AG »
06 16 24 44 79 et 06 35 95 19 27

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 5 Janvier 2026 à la Salle des Associations en présence de 8 membres de l'Association seulement, en raison des chutes de Neige. L'AG s'est tenue du fait d'absence de changement important, et de l'anticipation des mesures. De plus, le choix d'une autre date eût été difficile.

Nous avons tout d'abord eu une pensée pour Nadia Trouillet, Fondatrice de l'Association en 2008 et qui nous a quittés. Un hommage lui a été rendu le 10/12/2025.

Le Bilan Moral a été présenté par Alain VERMEIR, Président.
L'association compte 30 adhérents. Il y a dorénavant 3 Ateliers

- **Le lundi de 14h à 17h30. Atelier Libre – Porte-parole Monique Roger**
- **Le mardi de 18h30 à 20h30. Atelier Peinture Acrylique et Huile – Porte-parole Annick Livet, et Monique Roger.**
- **Le vendredi de 9h à 11h30. Atelier Dessin – Porte-parole Martine Housseau et Florence Smoch.**

Le Rapport Financier présenté par Monique Roger, Trésorière, a été adopté à l'unanimité.

La cotisation 2026 pour adhérer à l'Association est maintenue à 20.00 Euros.

Election du bureau :

Aucune objection n'ayant été faite, sont reconduits :

- **Président : Alain Vermeir**
- **Trésorière : Monique Roger.**
- **Secrétaire : Francois Pernot démissionnaire, est remplacé par Martine Housseau.**
- **Secrétaire Adjointe : Anny Bazile démissionnaire n'est pas remplacée.**
- **François Pernot reste membre et continuera néanmoins son assistance pour l'exposition.**

Perspectives 2026.

Notre Exposition aura lieu les 14 et 15 novembre 2026. La mise en place se fera le 13 Novembre. Comme les autres années, deux ou trois artistes seront invités d'honneur. Certains ont déjà été approchés et l'un d'eux a déjà acté sa présence. Nous apporterons plus de détails dans le prochain bulletin l'Arçonnéen.
D'autres activités sont envisagées dans le cadre de l'Association, en fonction des membres intéressés : peinture ou dessin en extérieur, des stages de dessin à vue, en Salle des Associations, sur objets ou modèles vivants les samedis matin suivants :

- **30 mai, 6 juin et 13 juin /2026**

Prix estimé (Hors adhésion à l'Association) :

- **20 euros pour une séance de 2 heures,**
- **40 euros avec présence d'un modèle, à confirmer en avril prochain.**

La réunion terminée, Les personnes présentes ont pu déguster la galette de l'amitié.

Pour tout Contact ou Adhésion à l'Association :
Alain VERMEIR : 06 16 24 44 79
Monique ROGER : 06 35 95 19 27

LE TENNIS DE TABLE

jean-marccollin@wanadoo.fr 06 15 73 86 37

Vous qui souhaitez une activité conviviale, VENEZ nous rencontrer et nous encourager au TENNIS DE TABLE ARCONNAY.

- **A votre disposition** : 6 tables de compétition,1 robot,1 entraineur diplômé.
- **un esprit club,une ambiance conviviale vous attendent.**

Entrainement loisirs tous les lundis de 17H15 A 20H30.

- Le mardi entrainement adultes compétition, de 18H A 21H.
- Le mercredi de 17H30 à 18H45, école de TTA AVEC LEO.
- De 18H45 à 20H30 adultes, avec LEO (compétitions). Tarif 60 € par an.

Nous recherchons des joueurs de bon niveau ou confirmés. S'adresser à M. COLLIN

- Le jeudi de 17H à 20H30 (loisirs et compétition).
- Le vendredi de 19H30 à 1H (matchs compétition)
- Le dimanche de 8H à 13H (matchs compétition)

Cout annuel 85€.

Quelques illustrations de notre gala événementiel d'août dernier et notre tournoi de noël

PROJETS :

Le club de tennis de table à Arçonnay envisage de créer deux équipes de six joueurs parmi les vingt-deux qui fréquentent assidûment les cours de l'école de ping, chaque mercredi, encadrés par un entraîneur diplômé. Actuellement, le club affiche des résultats prometteurs aux différents classements des tournois de la Sarthe. Nous avons quatre équipes de compétiteurs et nous sommes toujours à la recherche de pointures confirmées pour les matchs des vendredis, dans le département. Les équipes 1 et 2 en D3 se classent successivement 2e et 4e en départemental. L'équipe 3 qui joue en D4 occupe pour la 5ee place, l'équipe 4 en D5 est 3ee. Le club compte vingt-deux licenciés donc, en compétition, une dizaine en loisirs. L'organisation d'un événementiel en août dernier et la venue de champions européens, a relancé la dynamique. Le club a bon espoir de former deux équipes de six joueurs à la rentrée, il y a du potentiel.

LE CLUB DE TENNIS

Anitaesnault@sfr.fr 06 86 80 54 56

L'Assemblée générale s'est tenue le 5 décembre 2025.
Le Club compte 32 adhérents, 26 licenciés,
2 tarifs saisonniers,
2 adhérents avec licence autre Club.
Adultes : 20 hommes et 4 femmes.
Jeunes : 8 (4 filles- 4 garçons).

BUREAU
Présidente : Anita Esnault
Secrétaire : Anita Esnault
Trésorier : Alain Garcia
Membres : Jean Claude Favreau Jean Louis Lemasson, Michel Roussel.

Ecole de tennis : 1 créneau a été ouvert de 17h à 18h le jeudi pour 6 enfants + 2 en avril, cours assuré par Jean Victor Illand.

Cette année, nous avons proposé le tennis à l'école en accord avec l'équipe pédagogique de l'école primaire d'Arçonnay. Notre entraineur est intervenu par session sur 7 semaines, le mardi après-midi entre novembre et janvier, concernant 72 élèves de CE1 et CM2.

Service jeunesse de la Mairie d'Arçonnay. 2 bis Rue Des Sorbiers 72610.
Téléphone de la structure : 07 56 41 21 35. Site web: www.ville-arconnay.fr

LEO est un centre de loisirs spécifique est imaginé et créé par **Eric AVARD**, co-fondateur de l'accueil de loisirs d'Arçonnay en 2000. Il en est aussi le coordonnateur (« directeur ») et co-animateur.
LEO BULLE est mis en pratique par **Laura et Clara**, animatrices certifiées BAFA.

LEO BULLE Février
Du 16 au 19 février
Accueil : 8h-10h / Départ : 16h45-18h
Accueil et désaccueil spécifique à la tranche d'âge

Avec une sortie pour aller voir des copains d'Azino
Le programme sera communiqué aux inscrits

Le vendredi 17 février, L'Arço reprend en charge les 6-8 ans

LEO BULLE Automne est limité à 12 enfants par jour
Inscriptions via le « Portail Famille » à partir du vendredi 23/01

RESIDENTS ARCONNAY			
Tarif à la séance			
QF<700	700<QF<1100	1100<QF<1500	QF>1500
4,40 €	5,70 €	6,80 €	7,70 €
RESIDENTS hors ARCONNAY			
Tarif à la séance			
QF<700	700<QF<1100	1100<QF<1500	QF>1500
5,70 €	6,70 €	7,70 €	8,70 €

L'ARÇO DES GRANDS
CE2-CM1-CM2
DU 16 AU 19 FÉVRIER 2026
L'ARÇO DES GRANDS
LORS DE LA PREMIÈRE SEMAINE DES VACANCES DE FÉVRIER, LE CENTRE DE LOISIRS L'ARÇO SE DÉDOUBLE LES 4 PREMIERS JOURS AVEC UN CENTRE SPÉCIFIQUE POUR LES CE2-CM1-CM2.
Voici un petit aperçu du programme d'animation :
LUNDI 16
ON FINIT LE PROGRAMME
Tu veux être acteur de tes vacances ? C'est le moment !
MARDI 17
JEUX SPORTIFS ET CRÉATIONS
Tir à l'arc, construction, ... Pour que tout le monde puisse s'amuser !
MERCREDI 18
BODY GEEK JEUX VIDÉOS
Viens à la rencontre de Matthias pour découvrir l'univers du gaming !
JEUDI 19
ON REPEINT LA STRUCTURE !
Tu veux faire ton Picasso? Viens redécorer les locaux du service jeunesse !
INSCRIS TOI SUR LE PORTAIL FAMILLE AVANT LE 9 FÉVRIER
ATTENTION LES PLACES SONT LIMITÉES

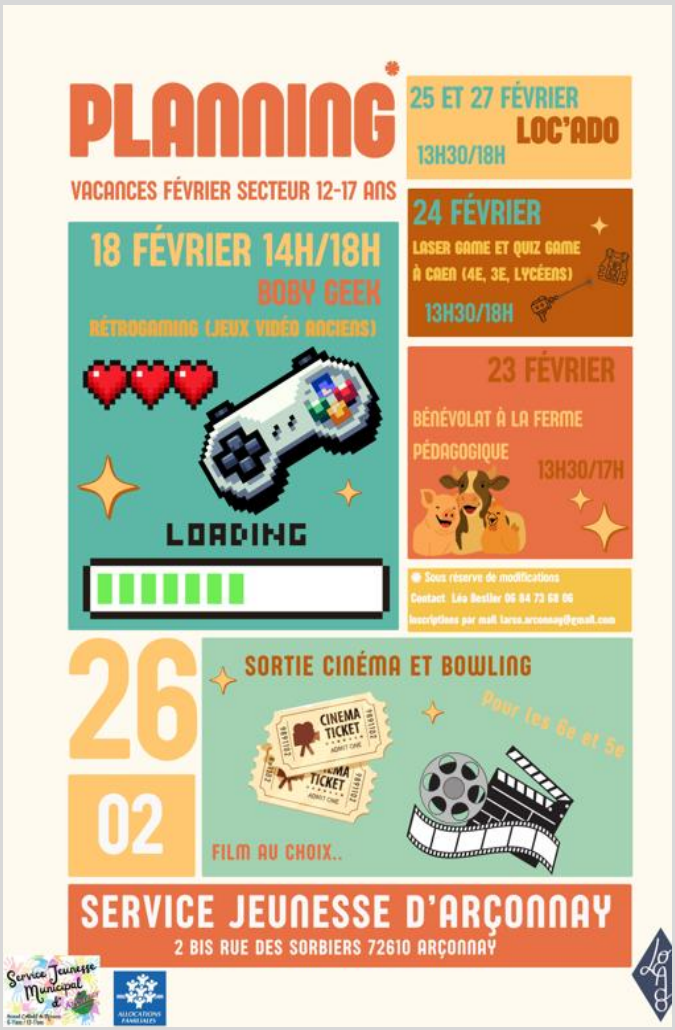

❖ **SECTEUR 6 - 11 ANS** :

> La thématique pour les 6-11 ans :

Pendant la période d'hiver, le secteur 6–11 ans, L'Arço, propose aux enfants des vacances placées sous le signe du jeu et de la découverte. Durant ces quelques jours, ils exploreront différents univers ludiques, comme les jeux de construction, de société, d'aventure ou sportifs. Le tout prendra la forme de plusieurs animations variées, des sorties ou encore des rencontres proposées par l'équipe d'animation. Pensé comme un temps de partage et de convivialité, le projet de cette période offre à chaque enfant l'occasion de s'amuser, d'apprendre, de développer sa curiosité et de partager des moments conviviaux. Une belle opportunité de grandir en jouant et de créer des souvenirs pour les enfants.

❖ L'organisation

Lors de la première semaine des vacances de février, le centre de loisirs l'Arço se dédouble les 4 premiers jours avec :
- le centre LEO BULLE pour les CP/CE1
- un centre spécifique pour les CE2/CM1/CM2, "L'Arço des Grands".

❖ L'Arço des Grands

À travers ces quatre jours, l'équipe d'animation offre aux CE2-CM1-CM2 l'occasion de se retrouver entre grands, de gagner en autonomie et de s'impliquer dans des projets pensés avec eux et pour eux. Le programme est directement construit avec les enfants, qui sont accompagnés par les animatrices. Voici donc quelques-unes des idées retenues : tournois sportifs et activités sportives, création et construction de jeux, défis et grands jeux. La thématique du monde médiéval viendra compléter le fil rouge du jeu afin de garder un lien avec la classe découverte de l'école. Un projet peinture viendra également transformer les locaux du service jeunesse, avec des fresques murales réalisées par les enfants. Par ailleurs, une journée est également consacrée à la découverte de jeux vidéo anciens, une occasion de partager une après-midi avec le secteur ado.

Et dès le vendredi 20, petits et grands se retrouvent pour former L'Arço !

❖ **SECTEUR ADO 12-17 ANS :**

La deuxième semaine des vacances, le secteur 12-17 ans propose différentes dates et sorties.

Deux Loc'ado, du bowling et cinéma pour les 6e et 5e, du laser Game à Caen pour les 4e, 3e et lycéen.

Une action de bénévolat avec une ferme pédagogique de la Sarthe sera proposée aux jeunes de la commune, l'idée serait de créer un projet avec cette ferme pédagogique pour aider à la réalisation de bâtiments pour les animaux.

« ARCONNAY EN FÊTE »

06 46 70 09 25 comitedesfetesarconnay@gmail.com

TOUTE L'EQUIPE VOUS PRESENTE SES BONS VŒUX POUR 2026 ET VOUS ATTEND POUR DE NOUVELLES AVENTURES FESTIVES.

« ARCONNAY EN FÊTE » recevait le 8 novembre, la troupe « Le miroir Normand » qui proposait sa nouvelle pièce de théâtre au foyer « Henri Gardien ».

La salle a également accueilli la bourse aux jouets annuelle le 9 novembre.

Le repas des séniors offert par la Municipalité et organisé par le comité des fêtes, a eu lieu, le 11 novembre. La journée animée par le magicien John Morisson, a aussi été l'occasion d'honorer les doyens de la journée, Mme HELARY, 92 ans et M. CHANTEPIE, 93 ans.

Pour bien commencer les vacances, les enfants avaient rendez- vous avec le père noël en avant-première le 19 décembre, lors du spectacle « le sabre magique », organisé par le Comité des Fêtes en partenariat avec la Mairie.

A vos agendas ! Une nouvelle soirée dansante est actuellement en préparation pour le 28 mars 2026.
Sur réservations : Le samedi 28 février de 9h à 12h, le mercredi 4 mars de 15h à 18h et le samedi 7 mars de 9h à 12h.

Nous tenons à rendre hommage à Nadia Trouillet qui a œuvré durant des années pour le comité des fêtes.

Notre prochaine assemblée Générale se tiendra le 4 avril 2026 à 11h00, salle des associations.
Nous comptons sur de nouveaux bénévoles, ils seront les bienvenus.

https://fr-fr.facebook.com/comite.arconnay

« SOIRÉE DU 28 MARS 2026 »

Avec le Soutien Arçonnay Sarthe CB MasterCard VISA et Organisé par: Arçonnay en Fête

ACTIVITÉS GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

PROGRAMME 2026

peut éventuellement être modifié

ASSEMBLEE GENERALE
ET GALETTE DES ROIS
LUNDI 19 JANVIER – 14 H 30

CONCOURS DE TAROT
Le mardi 24 février à 14 h
Le mardi 27 octobre à 14 h
Salle Henri Gardien ARCONNAY

QUESTIONS POUR UN APRES-MIDI
Mardi 3 novembre
de 14 H à 17 H
Salle Henri GARDIEN ARCONNAY

THES DANSANTS

Les lundis de 14 H à 19 H
Salle Henri GARDIEN
Entrée 7 €, goûter offert

Le 26 janvier	N. DEVOIR
Le 23 février	P. CARON
Le 30 mars	JM. OLIVIER
Le 27 avril	GILLES MUSIC
Le 26 octobre	P. CARON
Le 23 novembre	N. DEVOIR

LES 40 ANS DE L'ASSOCIATION GM ARCONNAY
le samedi 11 avril

*****

BARBECUE
le jeudi 21 mai
(rando ou vélo le matin)

PIQUE NIQUE ANNUEL
le mardi 23 juin
à ST RIGOMER DES BOIS
(rando le matin)

REPAS ANNUEL 2026
le 5 décembre à 12 h 30
Salle Henri GARDIEN
ARCONNAY

ACTIVITES HEBDOMADAIRES

RANDONNEE : tous les lundis après-midi
2 parcours possibles
(environ 5 et 10 km)
Possibilité de covoiturage au départ
du cimetière d'ARCONNAY à 13 H 30

JEUX : tous les mardis (belote, tarot, jeux de société)
Salle des Associations

SORTIES VELO

Les 2ème et 4ème mercredis de mars à octobre
Parcours de 45 à 50 km pour les sorties à la demi-journée.
Organisation de sorties à la journée ou sur plusieurs jours

Encore beaucoup plus d'informations et de photos de toutes nos associations sont disponibles sur notre site internet, n'hésitez pas à vous y rendre afin de consulter la rubrique « annuaire des associations » mais aussi « annuaire des entreprises »

https://www.ville-arconnay.fr

AUTRES ACTIVITES PROPOSEES
PAR GENERATIONS MOUVEMENT

Possibilité d'acheter des tickets piscine ALENCEA
4,33 € le ticket ou 52 € le carnet de 10 tickets
et AQUA GYM : 99 € le carnet de 12 tickets

Activités proposées par GENERATIONS MOUVEMENT du canton : spectacles, sorties à la journée, concours de belote, tarot, pétanque, loto, dictée, questions pour un après-midi, séjours ANCV, voyages à la semaine.

Abonnement à la revue trimestrielle : 'Retraités au village': **17 € par an**

Pour bénéficier des activités et avantages,
il est nécessaire d'être adhérent.
Coût de l'adhésion pour 2026 : 18 €

Nous sommes présents à la maison des associations
les mardis après-midi de 14 H à 18 H
et joignables par téléphone

Composition du Bureau :

Présidente : Mireille CHEVALLIER	06 24 66 60 23
	chevallier.mireille@sfr.fr
Trésorière : Nadine DEGARDIN	06 74 97 45 62
Secrétaire : Sylvie CHARPENTIER	06 72 42 07 56
Secrétaire adjointe : Martine LECRENNAIS	06 76 93 82 76

Référents activités :

Jeux de cartes et de société : Anne-Sophie LABBE	06 30 71 83 94
Dominique PESEZ	06 98 05 35 79
Randonnée : Michel HUET	06 70 07 36 84
Thierry BORDIER	06 07 54 80 84
Jean-Claude FERANDIN	06 34 14 16 40
Thés dansants : Bruno VALLEE	07 67 77 50 04
Transmission des informations, sorties et voyages : Régine LENOIR	06 83 05 17 72
Sorties vélo : Serge ISRAEL	07 88 85 72 19

18/10/2025